

Repérage de l'AVC

L'AVC se caractérise par des signes d'apparition **brutale** :

- Déformation de la bouche
 - Faiblesse d'un côté du corps
 - Difficulté à parler
- F**ace
Arm
Speech
Time
- ⇒ Téléphoner au 15

Si les signes disparaissent il peut s'agir d'un Accident Ischémique Transitoire (AIT) et il faut appeler le 15 car l'AIT peut être suivi d'un AVC : 30% des AVC ont fait un AIT le mois précédent.

- Changement de comportement
- Perte d'équilibre
- Maux de tête violents
- Troubles visuels

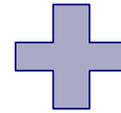
L'apparition **brutale** de l'un de ces signes **peut faire** suspecter un AVC

En urgence

Téléphoner
au **15**
Même si les
signes
disparaissent

Protocole de
gestion interne
des urgences

Conduite à tenir en EHPAD



Avant de téléphoner au 15

- Allonger le patient et le maintenir allongé jusqu'à l'arrivée des secours ou position latérale de sécurité (PLS)
- **Noter l'heure où les signes sont apparus ou quand la personne a été vue pour la dernière fois sans signe**
- Doser la glycémie capillaire (dextro)
- Prendre les constantes : Puls, Tension, Température, Fréquence respiratoire, Saturation en oxygène (fiche de surveillance des paramètres)



Après appel du 15 en attendant les secours

- Surveiller la conscience
- Rechercher / imprimer le document de liaison d'urgence / dossier patient
- Appeler le médecin traitant / médecin référent (cf Protocole interne)
- Appeler le référent familial ou la personne de confiance



Ne pas faire boire ni manger

(risque de fausse route)

Ne pas faire :

- Injection intra musculaire
- Injection d'héparine
- Injection de corticoïdes
- Baisser la Pression Artérielle

« Il (le médecin traitant) doit préconiser devant les symptômes l'appel immédiat au SAMU Centre 15 avant même tout appel à son cabinet (...)

En cas d'appel direct à son cabinet ou à son centre d'appel d'un patient présentant des signes évoquant un AVC, le médecin traitant doit transférer l'appel au SAMU Centre 15 et au mieux rester en ligne pour permettre l'établissement d'une conférence à trois (appelant, médecin traitant, médecin régulateur du SAMU Centre 15).

(accord professionnel) »⁽¹⁾

Références professionnelles

- **Indicateurs de pratique clinique** : Ensemble améliorons les pratiques de prise en charge de l'AVC – HAS – Juin 2010

- ⁽¹⁾ **Recommandations de bonne pratique** : Accident vasculaire cérébral : prise en charge précoce (alerte, phase pré-hospitalière, phase hospitalière initiale, indication de la thrombolyse) – HAS – Mai 2009